



4, rue de la Résistance
44390 SAFFRE
☎ : 02.40.72.65.05
Email : frcivampdl@free.fr
N° organisme de formation :
52440410444

GESTION ET SUIVI FINANCIER DE L'ASSOCIATION ET DE SES PROJETS

Objectifs

- **Organiser et suivre la gestion financière et administrative de son projet en mobilisant la comptabilité générale**
- **Analyser de façon fiable la situation financière de son association**
- **Mettre en place des outils de suivi cohérents avec le fonctionnement de sa structure**
- **Elaborer et maîtriser un budget prévisionnel : apprendre à bâtir un plan de financement avec des couts internes et de la valorisation du temps de travail**
- **Connaître les spécificités de montage des dossiers européens**

Public : Postes administratifs, animateurs coordinateurs d'associations

Durée : 2 jours

Lieu : Angers – Lac de Maine

Horaires : J1 : 9h30 – 17h30,
J2 : 9h30 – 17h



Frais pédagogiques pour les 2 jours (hébergement et repas compris) :

Agents réseau CIVAM : 350 €

Autres agents : 500 €

Attestation de formation permettant une prise en charge par votre organisme paritaire collecteur agréé (OPCA)



Inscriptions auprès de Chrystelle BIDAU

☎ : 02.40.72.65.05

✉ : frcivampdl@free.fr

La FRCIVAM se réserve le droit d'annuler la formation si un minimum de 8 inscriptions n'est pas atteint.

Contexte

Dans un contexte difficile, les associations qui accompagnent des projets INNOVANTS et EMERGENTS se doivent de bien analyser leur situation économique et financière et de suivre de façon rigoureuse les projets en lien avec les contraintes spécifiques de chaque financeur.

Comment gérer la comptabilité de son association, bien organiser son plan comptable pour avoir une lecture fiable de ses comptes, se créer des outils pour suivre une comptabilité analytique et calculer son cout de journée ?

D'autre part, les associations sont de plus en plus incitées à faire appel à des cofinancements européens, notamment via le FEADER pour celles qui interviennent sur le développement rural. La mécanique de ces financements est complexe et ils nécessitent une attention particulière pour limiter les risques en cas de contrôles.

Intervenants

André Bernard – Cabinet comptable SOFAC

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- des apports théoriques
- l'étude de cas concrets à partir de bilans, comptes de résultat apportés par les participants
- l'échange entre les participants

Programme détaillé au verso

1^{er} jour

Suivre efficacement la situation financière de l'association

- Quel suivi comptable pour l'association ?
- Le plan comptable associatif
- Rôle de la comptabilité : règles de base, obligation
- Quels sont les éléments clé du bilan et du compte de résultat ?
- Notion d'immobilisation et tableaux d'amortissement
- Principaux indicateurs d'évaluation de la situation financière de son association ?
- Fiscalité associative (impôts et taxes): que doit payer l'association ? Quelles sont les exonérations et leurs conditions ?

Intervenant : André BERNARD – SOFAC, cabinet comptable spécialisé dans la gestion associative

2^{ème} jour

Suivi financier des projets

Les outils de pilotage et de suivis de projets

- L'enregistrement de temps de travail : pourquoi, pour qui ?
- Tableau de suivi de réalisation sur des actions pluriannuelles
- Tableau de suivi des conventions
- Echanges d'expériences à partir des outils apportés par les participants

Le calcul du coût de journée

- Des règles très différentes selon les financeurs
- Le coût de journée « salarié »
- Les charges directes et indirectes : la notion de comptabilité analytique
- L'intégration du coût des postes administratifs / du temps d'animation de la vie associative

Zoom sur les financements européens pour le développement rural : le FEADER

- Les spécificités de montage des dossiers FEADER : budget, cofinancement, auto financement, dépenses éligibles.
- Principaux points d'attention pour anticiper un contrôle : périmètre du projet, dépenses, facturation, enregistrement du temps de travail...
- Perspectives sur la programmation 2014-2020 ?

Intervenants : Chrystelle BIDAU et Lionel MAGNIN – FRCIVAM Pays de la Loire